

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

BM CONSEIL – Version mai 2026

OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation proposées par BM CONSEIL.

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV.
Toute condition contraire émise par le client, sauf acceptation écrite préalable de BM CONSEIL, ne peut prévaloir sur les présentes CGV.
La version applicable des CGV est celle en vigueur à la date de la commande.

Le client reconnaît avoir reçu toutes les informations nécessaires lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de formation à ses besoins.

COMMANDE

Toute commande de formation devient définitive après acceptation du devis ou de la convention de formation par le client.

Le client reconnaît avoir pris connaissance du programme, des prérequis éventuels et des modalités pédagogiques avant validation de la commande.

PRÉREQUIS

BM CONSEIL précise dans ses programmes les prérequis nécessaires au suivi des formations.

Il appartient au client de vérifier que les participants disposent du niveau et des compétences nécessaires pour suivre la formation dans de bonnes conditions.

DÉROULEMENT DES FORMATIONS

Les formations peuvent être réalisées en présentiel ou à distance.

Pour les formations réalisées chez le client, celui-ci s'engage à mettre à disposition une salle adaptée ainsi que les équipements nécessaires au bon déroulement de la prestation.

BM CONSEIL se réserve la possibilité d'adapter les contenus pédagogiques selon le niveau des participants, les échanges du groupe ou l'actualité du sujet traité.

Une évaluation des acquis et/ou de la satisfaction pourra être réalisée à l'issue de la formation.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à contacter BM CONSEIL afin d'étudier les possibilités d'adaptation pédagogique, technique ou organisationnelle.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix sont exprimés en euros hors taxes et sont soumis à la TVA au taux en vigueur.

Les factures sont payables au comptant à réception, sauf conditions particulières précisées sur le devis ou la facture.

Les frais de formation sont intégralement dus par le Client.

BM CONSEIL ne pratique pas la subrogation de paiement avec les OPCO ou tout autre organisme financeur.

Le Client reste seul responsable :

- de la demande de prise en charge,
- du suivi administratif de son dossier,
- du règlement des frais de formation auprès de BM CONSEIL,
- et de l'obtention éventuelle du remboursement par son organisme financeur.

L'absence de prise en charge, totale ou partielle, par un OPCO ou tout autre organisme ne peut en aucun cas justifier un retard ou un défaut de paiement des sommes dues à BM CONSEIL.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit :

- des pénalités calculées au taux de trois fois le taux d'intérêt légal ;
- une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement conformément à l'article L441-10 du Code de commerce.

Toute formation commencée est due dans son intégralité.

ANNULATION – REPORT – ABSENCE

Toute annulation doit être confirmée par écrit.

- Annulation plus de 14 jours calendaires avant le début de la formation : sans frais.
- Annulation entre 14 et 7 jours calendaires avant le début de la formation : facturation de 50 % du montant total.
- Annulation moins de 7 jours calendaires avant le début de la formation : facturation de 100 % du montant total.

Toute absence, interruption ou abandon de formation du fait du participant, y compris en cas d'absence signalée, ne pourra donner lieu à aucun remboursement, sauf accord écrit exceptionnel de BM CONSEIL.

Tout report demandé moins de 14 jours calendaires avant le début de la formation pourra être considéré comme une annulation.

BM CONSEIL se réserve le droit d'annuler ou reporter une formation en cas de force majeure, d'effectif insuffisant ou de problème technique ou logistique. Dans ce cas, les sommes éventuellement versées seront remboursées ou reportées sur une nouvelle session.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports pédagogiques remis dans le cadre des formations sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, transmission ou exploitation non autorisée des contenus, même partielle, est interdite sans accord écrit préalable de BM CONSEIL.

RESPONSABILITÉ – FORCE MAJEURE

La responsabilité de BM CONSEIL ne peut être engagée qu'au titre des dommages directs prouvés subis par le client.

La responsabilité de BM CONSEIL est limitée au montant de la prestation concernée.

BM CONSEIL ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil : grève, accident, maladie d'un intervenant, catastrophe naturelle, interruption des transports, panne des réseaux de télécommunication ou tout autre événement indépendant de sa volonté.

DONNÉES PERSONNELLES – RGPD

Les données personnelles collectées par BM CONSEIL sont utilisées dans le cadre de la gestion des inscriptions, du suivi des formations et des relations commerciales.

BM CONSEIL s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir la sécurité et la confidentialité des données personnelles collectées.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de ses données personnelles.

Ces droits peuvent être exercés par e-mail à : bmconseil44@gmail.com.

DROIT APPLICABLE – LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité.

À défaut d'accord amiable, le litige relèvera de la compétence du Tribunal de commerce de Nantes.